

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents** : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

**Étaient excusés** : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir** : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	36

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

### **2023-02-08C Budget Service Eau Potable – Budget primitif 2023**

*Rapporteur : Thierry MARCJAN*

*Vu le débat d'orientation budgétaire visé par le conseil communautaire du 23 février 2023 ;  
Vu les restes à réaliser et les différents résultats.*

Le Budget Primitif est voté par nature et par chapitre selon la réglementation de la M49 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

Pour mémoire, les éléments importants pris en compte pour l'élaboration du budget primitif 2023 et présentés lors du débat d'orientation budgétaire sont les suivants :

A la section de fonctionnement, en dépenses :

↳ vu le personnel affecté aux missions du service des eaux, la mutualisation des charges de l'accueil du pôle technique de Grandvillars et des services comptabilité, facturation et personnel de Delle et de la prise en charge des indemnités du Vice-Président chargé de l'eau potable, **une somme de 550 000 € est à inscrire au chapitre 012,**

↳ vu les travaux d'entretiens nécessaires à l'exploitation de notre infrastructure d'adduction d'eau et notamment les différents marchés de travaux ou de prestations de services (entretien et réparation réseau, entretien et réparation bâtiment), la redevance pollution, les charges d'exploitation (électricité et téléphonie notamment) **une somme de 1 114 845 € est à inscrire au chapitre 011,**

↳ vu la redevance pollution à verser à l'Agence de l'Eau, **une somme de 305 000 € est à inscrire au chapitre 014,**

↳ vu les charges financières correspondant aux intérêts d'emprunts contractés les années précédentes, **une somme de 160 000 € est à inscrire au chapitre 66,**

↳ vu les dotations aux amortissements prévues, **une somme de 554 625€ est à inscrire au chapitre 042,**

↳ vu les annulations de titres, **une somme de 30 000 € est à inscrire au chapitre 67,**

↳ vu les provisions pour risques et charges, **une somme de 9 000 € est à inscrire au chapitre 68.**

A la section de fonctionnement, en recettes :

↳ vu notamment l'évolution des mètres-cubes d'eau vendus aux abonnés sur les cinq dernières années, le prix inchangé de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'encaissement des redevances pollution et prélèvement pour le compte de l'Agence de l'Eau, la prévision de prestations des branchements neufs pour les nouveaux abonnés **une somme de 2 325 000 € est à inscrire au chapitre 70,**

↳ vu les recettes diverses, générées par exemple par l'occupation du château de Delle par TDF et le remboursement de TICFE, des **sommes respectivement de 17 226 € et 2 600 € sont à inscrire aux chapitres 75 et 77.**

A la section d'investissement, en dépenses :

↳ vu les restes à réaliser 2022 (463 172,99 €) et vu le programme des nouveaux travaux envisagés, il est prévu notamment de réaliser :

- Les renouvellements de conduites,
  - rue Principale à Faverois,
  - route de Courcelles à Florimont,
- La réhabilitation complète du réservoir de Croix,
- L'extension du système de pré localisation des fuites à Beaucourt,
- L'achat de compteurs équipés pour la relève à distance,
- L'achat d'une désherbeuse.

↳ des sommes respectivement de 55 585 € et 1 487 737,99 € sont à inscrire aux chapitres 20 et 21,

↳ vu les capitaux à rembourser des emprunts déjà contractés, une somme de 216 000 € est à inscrire au chapitre 16.

A la section d'investissement, en recettes :

↳ vu la dotation aux amortissements, la somme de 554 625€ est à inscrire au chapitre 040,

↳ vu les subventions (DETR), une somme de 402 079€ est à inscrire au chapitre 13,

↳ vu l'emprunt, la somme de 600 000€ est à inscrire au chapitre 16.

Ainsi, le budget 2023 :

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	3 149 234,39 €	2 748 470,00 €	400 764,39 €
Investissement	2 058 468,64 €	1 905 912,51 €	152 556,13 €
Résultat général de l'exercice			583 320,52 €

De manière synthétique, détaillée :

Image synthétique du BP 2023 par section et chapitre		
Section de fonctionnement		
En dépenses		
Chap. 011	Charges à caractère général avec notamment	1 114 845,00 €
6061	Fournitures (eau, électricité, etc.)	240 000 €
6062	Produit de traitement	8 000 €
6063	Petit équipement	40 000 €
6066	Carburant	21 000 €
61521	Entretien et réparation bâtiment	20 000 €
61521	Entretien, réparation réseaux	470 000 €
6155	Maintenance matériel roulant	10 000 €
617	Etudes (analyses)	50 000 €
6287	Remboursement de frais	120 000 €
6371	Redevance versée aux agences de l'eau pour prélèvements d'eau	65 000 €
Chap. 012	Charges de personnel	550 000,00 €
Chap. 014	Reversement Agence redevance pollution	305 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID : 090-249000241-20230406-2023\_02\_08C-BF

Chap. 022	Dépenses imprévues	10 000,00 €
Chap. 023	Virement à l'investissement	0,00 €
Chap. 042	Amortissements	554 625,00 €
Chap. 65	Perte sur créances irrécouvrables	15 000,00 €
Chap. 66	Intérêts d'emprunts	160 000,00 €
Chap. 67	Charges exceptionnelles	30 000,00 €
Chap. 68	Provisions pour risques et charges	9 000,00 €
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>2 748 470,00 €</b>
<b>En recettes</b>		
Chap. 002	Résultat d'exploitation reporté (2022)	782 818,87 €
Chap. 042	Amortissements de subventions	21 589,52 €
Chap. 70	Ventes de produits <b>dont</b>	2 325 000,00 €
70111	Vente d'eau aux abonnés	1 920 000 €
701241	Redevance pour pollution	305 000 €
704	Travaux (branchements neufs)	100 000 €
Chap. 74	Subventions d'exploitation	0,00 €
Chap. 75	Autres produits	17 226,00 €
Chap. 77	Produits exceptionnels	2600,00 €
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>3 149 234,39 €</b>

<b>Image synthétique du BP 2023 par section et chapitre</b>		
<b>Section d'investissement</b>		
<b>En dépenses</b>		
Chap. 001	Solde de la section d'investissement reporté (2022)	0,00 €
Chap. 020	Dépenses imprévues	1 000,00 €
Chap. 040	Amortissements de subventions	21 589,52 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	60 000,00 €
Chap. 16	Capitaux des emprunts	216 000,00 €
Chap. 20	Études <b>dont</b>	55 585,00 €
Restes à réaliser 2022		34 935,00 €
Chap. 21	Immobilisations (travaux) <b>dont</b>	1 487 737,99 €
Restes à réaliser 2022		428 237,99 €
Chap. 23	Immobilisations en cours (travaux)	50 000,00 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 905 912,51€</b>

<b>En recettes</b>		
Chap. 001	Résultat d'exploitation reporté (2022)	441 764,63 €
Chap. 021	Virement du fonctionnement	0,00 €
Chap. 040	Amortissements	554 625,00 €
Chap. 041	Opérations patrimoniales	60 000,00 €
Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
Chap. 13	Subventions	402 079,01 €
Chap. 16	Emprunts	600 000,00 €
Chap. 21	Immobilisations corporelles	0,00 €
Chap. 23	Immobilisations en cours	0,00 €
		<b>2 058 468,64 €</b>

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'adopter le budget primitif du budget annexe de l'eau potable pour l'exercice 2023 tel que présenté.

Annexe : Vue préparatoire

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p>
<p>Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p> <p><b>Le Président Christian RAYOT</b></p>	<p><b>Le Président Christian RAYOT</b></p> <p><b>JEUDI 13 AVR. 2023</b></p> <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE</p>

## Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60300 - SERVICE DES EAUX (60300) / 2023

	Exercice précédent			Exercice courant			Notes / Observations	
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)		Total budget primitif (1)+(2)
<b>Fonctionnement-Dépense</b>								
<b>6287. Remboursement de frais</b>	0,00	0,00	36 821,68	0,00				
<b>Total</b>	0,00	0,00	36 821,68	0,00				
<b>011 Charges à caractère général</b>								
60226 Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00				
604 Achats d'études, prestations de services	10 000,00	10 000,00	7 752,30	77,52		10 000,00	10 000,00	100,00
605 Achats d'eau	5 000,00	5 000,00	7 234,46	144,89		7 000,00	7 000,00	140,00
6061 Fournitures non stockables (eau, énergie...)	120 000,00	120 000,00	139 738,94	116,45		240 000,00	240 000,00	200,00
6062 Produits de traitement	10 000,00	10 000,00	5 771,05	57,71		8 000,00	8 000,00	80,00
6063 Fournitures d'entretien et de petit équipement	32 000,00	32 000,00	34 667,54	108,34		40 000,00	40 000,00	125,00
6064 Fournitures administratives	500,00	500,00	0,00	0,00				
6066 Carburants	15 000,00	15 000,00	21 548,70	143,66		21 000,00	21 000,00	140,00
6071 Compteurs	15 000,00	15 000,00	386,75	2,58		8 000,00	8 000,00	53,33
6135 Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	1 792,20	35,84		4 000,00	4 000,00	80,00
6137 Rédevances, droits de passage et services divers	850,00	850,00	845,00	99,41		845,00	845,00	99,41
61521 Entretien et réparations bâtiments publics	20 000,00	20 000,00	9 165,92	45,83		20 000,00	20 000,00	100,00
61523 Entretien et réparations réseaux	450 000,00	450 000,00	419 489,77	93,22		470 000,00	470 000,00	104,44
61528 Entretien et réparations autres biens immobiliers	0,00	0,00	9 762,23	0,00		5 000,00	5 000,00	
61551 Matériel roulant	10 000,00	10 000,00	11 235,38	112,35		10 000,00	10 000,00	100,00
61558 Autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	6 700,00	670,00		1 000,00	1 000,00	100,00
6156 Maintenance	5 000,00	5 000,00	7 093,25	141,87		7 000,00	7 000,00	140,00
6161 Multirisques	9 000,00	9 000,00	9 335,81	103,73		11 000,00	11 000,00	122,22
6168 Autres	9 000,00	9 000,00	7 246,99	80,52		8 500,00	8 500,00	94,44



## Préparation budget primitif - Présentation par compte

600 - Communauté de Communes du Sud Territoire / 60300 - SERVICE DES EAUX (60300) / 2023

	Exercice précédent			Exercice courant				Notes / Observations
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% Réalisé	Crédits de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1)+(2)	
<b>Fonctionnement-Dépense</b>								
617 Etudes et recherches	50 000,00	50 000,00	41 973,27	83,95		50 000,00	50 000,00	100,00
618 Divers	10 000,00	10 000,00	199,00	1,99		5 000,00	5 000,00	50,00
6231 Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00				
6236 Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	278,00	27,80		500,00	500,00	50,00
6257 Réceptions	1 000,00	1 000,00	526,88	52,69		1 000,00	1 000,00	100,00
6262 Frais de télécommunications	9 500,00	9 500,00	494,56	5,21		1 000,00	1 000,00	10,53
627 Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	423,24	84,65		500,00	500,00	100,00
6287 Remboursements de frais	98 500,00	98 500,00	78 703,02	79,90		120 000,00	120 000,00	
62871 Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00				
6356 Redevance occupation domaine public national	0,00	0,00	453,85	0,00		500,00	500,00	
6358 Autres droits	0,00	0,00	179,14	0,00				
6371 Redevance versée aux agences de l'eau au titre des prélèvements	65 000,00	65 000,00	64 686,00	99,52		65 000,00	65 000,00	100,00
<b>Total 011 Charges à caractère général</b>	<b>952 850,00</b>	<b>952 850,00</b>	<b>887 653,25</b>	<b>93,16</b>		<b>1 114 845,00</b>	<b>1 114 845,00</b>	<b>117,00</b>
<b>012 Charges de personnel et frais assimilés</b>								
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement	550 000,00	550 000,00	498 144,41	90,57		550 000,00	550 000,00	100,00
<b>Total 012 Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>550 000,00</b>	<b>550 000,00</b>	<b>498 144,41</b>	<b>90,57</b>		<b>550 000,00</b>	<b>550 000,00</b>	<b>100,00</b>
<b>014 Atténuations de produits</b>								
701249 Reversement redevance pour pollution d'origine domestique	310 000,00	310 000,00	262 172,00	84,57		305 000,00	305 000,00	98,39
<b>Total 014 Atténuations de produits</b>	<b>310 000,00</b>	<b>310 000,00</b>	<b>262 172,00</b>	<b>84,57</b>		<b>305 000,00</b>	<b>305 000,00</b>	<b>98,39</b>
<b>022 Dépenses imprévues (exploitation)</b>								

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

ID : 090-249000241-20230406-2023\_02\_08G-BF

